



Arrondissement de
Lorient

PROCES VERBAL
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

C.C.A.S DE QUISTINIC

Séance du 24/01/2023

Date de la convocation

17/01/2023

L'an 2023, le 24 Janvier à 19 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Quistinic, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Président, Antoine PICHON.

Nombres de membre

Afférents au conseil

municipal : 11

En exercice : 10

Votants : 11

Présents : M. Antoine PICHON, Mme Laëtitia LE BAYON, Mme Estelle LE FLOCH, Mme Angélique MANIC, Mme Mireille POIRIER, Mme Isabelle RIVIERE, Mme Monique LE GALLOUDEC, M. Alain NIGNOL, Mme Annick POULIN, M. Daniel SAULNIER

Absente excusée : Mme Françoise RIVIERE donne procuration à Mme Isabelle RIVIERE.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Noëlle JOSSEC

Réf

2023_001

Objet de la délibération : Tarif portage de repas

Monsieur le Président demande au Conseil d'Administration de fixer le tarif du portage de repas à domicile applicable à compter du 1^{er} janvier 2023, à la suite de l'avenant d'augmentation présenté par la société Convivio.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide à **l'unanimité** des membres présents d'augmenter le tarif de portage de repas à partir du 1er janvier 2023, soit un prix du repas fixé à 8,40 €.

Et valide l'actualisation des tarifs transmise par la société Convivio, à compter du 1er janvier 2023 : 7,76 € TTC / repas.

Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur Le Président dresse le **bilan de l'année 2022** :

- Nombre de portage de repas à domicile : 5 751
- Dossiers FSL : 5 dont 3 en dérogatoire
- Banque alimentaire : 0

- Dossiers APA : 2 Premières demandes
- Dossiers Aide Sociale : 3 + 1 obligé alimentaire
- Demande de domiciliation : 0

Distribution des colis :

Dans l'ensemble, la distribution des colis s'est bien passée. Les résidents de l'EHPAD de Languidic n'ont pas encore reçu la visite des membres du CCAS, celle-ci va être programmée dans les jours à venir.

Les membres du CCAS ont constaté que certaines personnes sont isolées et proposent d'organiser des visites à leur domicile.

Médecin généraliste :

Monsieur Le Président informe les membres du CCAS que le médecin généraliste part à la retraite le 1^{er} avril 2023. Un médecin exerçant sur Lorient a pris contact avec la mairie, il y a environ un an, il envisageait de s'installer sur la commune. Mais, la commune de Melrand lui a proposé un poste en tant que salarié ce qu'il a accepté. Monsieur Le Président a contacté la naturopathe installée dans l'ancien presbytère pour lui proposer d'exercer en tant que médecin généraliste deux jours par semaine. Un courrier a été adressé en ce sens à la Présidente du Conseil de l'Ordre des Médecins du Morbihan, la demande a été refusée. Monsieur Le Président va se rapprocher des médecins de Languidic pour qu'un d'entre eux assurent deux jours de permanence sur notre commune. A la suite de la diffusion sur France 3, plusieurs candidatures de médecins étrangers ont été reçues en mairie. Le Président fait état notamment de la proposition d'un médecin tunisien de 40 ans qui souhaite rejoindre Quistinic et succéder au Docteur Pryn. Cependant, rien n'est acté pour l'instant.

Epicerie solidaire :

Le projet d'épicerie solidaire du Secours Catholique de Plouay avance, le camion a été acheté au prix de 100 000€. Une permanence aura lieu deux fois par mois à compter du printemps sur le parking de la salle polyvalente. Pour pouvoir bénéficier du service, les demandeurs devront avoir un reste à vivre de 10€/jour et ils auront la possibilité d'acheter des denrées pour un montant de 18€/jour. Il est précisé également que le Secours Catholique recherche des bénévoles.

Le Président
Antoine PICHON

La secrétaire de séance
Marie-Noëlle JOSSEC

